

---

## Nouadhibou c'est déjà ailleurs ! Sur l'élaboration et la représentation sociale de l'espace urbain en milieu nomade

Benjamin Acloque\*

Située dans le Nord-ouest côtier mauritanien, la région administrative (*wilaya*) de Dakhlet Nouadhibou reprend le découpage colonial du Cercle de la baie du Lévrier. Elle est bordée à l'Est par la région d'Inchiri, à l'Ouest par l'Océan Atlantique et au Nord par l'ex-Sahara espagnol. La ville de Nouadhibou est située au milieu de la péninsule sur sa façade Est mauritanienne. Enfin, la partie Ouest de la presqu'île, avec la ville de La Güera (« La Blanche »), jadis sous contrôle espagnol, est placée, pour des raisons stratégiques évidentes, sous contrôle militaire mauritanien depuis 1978.

Dans cet espace, l'identité régionale est couramment confondue avec l'identité citadine. En effet, l'entière vie sociale, politique et économique de cette région est tournée vers la ville de Nouadhibou, capitale régionale et deuxième ville de Mauritanie, dont le taux d'urbanisation régionale est le plus important du pays (94 %). Ainsi, en 1988 la population totale de la région était de 63 030 habitants et celle de Nouadhibou atteignait 59 158 habitants (ONS 1997 : 50). Selon les estimations officielles, cette population urbaine devrait atteindre 107 886 habitants en 2000 et 228 352 en 2 015 (CIMDET 1998 : 8, 17)<sup>1</sup>. La *badiyya* (« brousse ») est donc très peu peuplée, hormis quelques campements semi-nomades installés le long de la voie ferrée Nouadhibou-Zouérate (Bulanwar, Inal, Tmimishat) dont les échanges avec Nouadhibou sont intenses. Le long de la côte de l'île d'Arguin au Cap Timiris, s'égrainent quelques villages sédentaires des Imragen (« pêcheurs »). Eux aussi sont en contact étroit avec Nouadhibou, et cela d'autant plus qu'on s'en rapproche en s'éloignant de Nouakchott, capitale de la Mauritanie. C'est depuis la ville que les villages Imragen sont ravitaillés en eau et qu'ils sont administrés (par la *wilaya* et par le Parc National du Banc d'Arguin). C'est

---

\* Doctorant en anthropologie sociale, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.  
E-mail : /benjamin.acloque@mail.dotcom.fr/ La transcription des termes arabes adoptée ici considère essentiellement les voyelles longues (â, î, û) et le ayn (').

1. Précisons que la population totale de la Mauritanie en 1988 était de 1 864 236 habitants, dont 41 % vivaient en zone urbaine (ONS 1997 : 50). La population en 2000 est estimée à 2 660 000 habitants, dont environ un quart (soit 665 000 habitants) serait installé à Nouakchott, capitale du pays (U.S. Bureau of the Census, International data base, site Web).

également en ville que s'écoulent leurs poissons, là où sont implantées les entreprises industrielles et artisanales de pêche et de traitement, principales activités économiques de Nouadhibou, avec plus de trente entreprises (CIMDET 1998 : 16). Mais la ville, ou plus précisément le port minéralier de Nouadhibou, est également un centre commercial de grande envergure pour l'exportation du fer provenant des gisements de Zouérate (650 km NO), vers l'Europe, les États-Unis et le Japon<sup>2</sup>.

Profitant de ses eaux poissonneuses, l'implantation en 1906 de la ville coloniale, alors Port-Etienne, s'est faite dans une péninsule connue sous le nom de « Nouadhibou » depuis fort longtemps, mais très peu peuplée à cause principalement du manque d'eau potable. La ville moderne de Nouadhibou est l'aboutissement de l'agglomération non seulement des *qabâ'il*<sup>3</sup> recensées dans l'ancien Cercle, mais aussi de presque toutes les *qabâ'il* importantes de la Mauritanie. Dans cette ville habitent également des membres des ethnies Négro-africaines mauritaniennes et des ressortissants du Sénégal et du Mali - appartenant souvent aux mêmes ethnies. Enfin Nouadhibou est traditionnellement le réceptacle d'une immigration temporaire européenne plus lointaine - ressortissants Français et Espagnols des Îles Canaries - et plus récemment d'une immigration asiatique.

Après une description des *qabâ'il* en présence dans la zone d'implantation de la ville, nous remarquerons dans cet article que l'origine coloniale de Nouadhibou et, plus encore, le brassage de populations par-delà l'espace mauritanien en fait une ville socialement étrangère. Nous verrons que l'étrangeté est aussi perçue dans les mœurs de Nouadhibou. Pour donner un premier et très bref aperçu de cette question, on utilise ici une partie des matériaux de terrains recueillis à Nouadhibou entre 1995 et 1997, complétés par des données bibliographiques.

### L'espace de nomadisation traditionnel<sup>4</sup>

La région de Dakhlet (baie) de Nouadhibou était occupée au XVIII<sup>e</sup> siècle par un groupe de *Bidân* (arabophones), les Ahl Laghzal, fraction noble de la *qabila* guerrière des El-Gra'<sup>5</sup>. Elle exploitait le poisson prisonnier des bas-fonds, particulièrement dans l'espace compris entre la baie de l'Étoile et la baie de Cansado (litt. Baie fatiguée). La majorité des Ahl Laghzal, les

2. Le secteur minier est le second employeur du pays, en 1998 il représentait environ 12 % du PIB et 38 % des recettes d'exportation (CIMDET1998 : 30).

3. Le terme arabe *qabâ'il* (sg. *qabila*) est couramment traduit en français par « tribus ».

4. Cette section a été écrite sur la base des données bibliographiques apportées par Gruvel et Chudeau (1909), par le Capitaine Martin (1939) et par P. Bonte (1972), T. Monod (1983) et complété par des récits recueillis à Nouadhibou.

5. On distingue chez les *bidân* libres : le groupe statutaire des guerriers (*arab*) se réclamant parfois de la descendance du Prophète (*shorfa*) et le groupe statutaire des religieux (*zwâya*). Les groupes serviles sont classés couramment sous le terme *brâtn*, terme aux origines incertaines qui désigne de nos jours les personnes censées avoir des origines serviles ou un statut servile. Sur cette question voir l'ouvrage collectif préparé par M. Villasante-de Beauvais, *Groupes serviles au Sahara. Approche comparative à partir du cas des arabophones de Mauritanie*. CNRS-Éditions, sous presse. Ainsi que ma propre contribution au sujet de l'esclavage dans les discours des administrateurs coloniaux (Acloque, 1999).

membres de statut libre et noble et ceux de statut ou d'origine servile (dits *brâtîn*), s'adonnaient à la pêche en utilisant des filets tressés en poils de chameau (*ubar*). Lorsque des pêcheurs espagnols arrivèrent des Canaries, les *Bidân* troquèrent leur participation à la pêche contre des denrées alimentaires, telles le sucre, le riz ou le goffio (farine de maïs torréfiée). Cependant, d'après certains récits, ces échanges faillirent mal tourner ; on affirme en effet qu'au troisième voyage des Espagnols, ils auraient enlevé un enfant des Laghzal. En représaille, au voyage suivant trois otages espagnols auraient été pris par les Ahl Laghzal. À la suite de l'échange des prisonniers, les Laghzal auraient imposé aux Espagnols le paiement de la « coutume » (sorte de prébendes en nature octroyées aux chefs *Bidân* par les Européens en échange de leur aide dans les affaires commerciales). Après l'accord franco-espagnol de 1900, la souveraineté des deux puissances coloniales partagea la péninsule dans sa longueur. Les Espagnols conservèrent la partie Ouest et les Français la partie Est. Néanmoins, dans la partie française on autorisa la poursuite de la pêche par les Espagnols des Canaries.

Au tournant du siècle, d'autres nomades venaient faire paître leurs troupeaux quand il arrivait que des pâturages recouvrent la péninsule. Plusieurs *qabâ'il* avaient Nouadhibou à la limite de leurs parcours de nomadisation : les Ahl Habib-Allah, importante fraction des Ahl Barikâlla présente sur le littoral (Zwaya) ; les Ludekat, fraction puissante des Awlâd Dlâyim ('Arab) ; les Ahl Buhaboynin, *qabila* Zwaya de la confédération des Tendgha en mouvement vers le Sud depuis l'oued Dra' au Maroc. Selon certains récits recueillis, ces diverses présences dans la péninsule auraient pris fin avec la multiplication des incursions de guerriers facilitées par la mort du *shaykh* 'Abd-el-Aziz (1903), qui dirigeait la fraction locale des Barikâlla et aurait tenu la région dans une relative tranquillité.

En raison de la mise en évidence ancienne des richesses ichtyologiques de la Baie du Lévrier, et du banc d'Arguin - la pêche européenne y aurait été développée dès le XVI<sup>e</sup> siècle (Monod 1983 : 84) - et suite à la politique de conquête progressive de l'arrière pays, les administrateurs de l'Afrique occidentale française fondèrent en 1906 une ville dans la péninsule de Nouadhibou sous le nom de Port-Étienne dont on s'attacha à favoriser la colonisation. Pour l'administration coloniale, il s'agissait de créer d'abord un port de pêche et un centre industriel de traitement de poisson et secondairement un centre commercial qui devait ravitailler en produits manufacturés l'Ouest mauritanien (Tirera 1986 : 266). Selon Gruvel et Chudeau (1909 : 261), en 1909 la plupart des pasteurs avait abandonné la région en raison des mauvais pâturages. Dès lors, la péninsule ne sera plus fréquentée pour ses pâturages, qui semblent ne s'être jamais reconstitués, mais pour le commerce qui attirait progressivement les nomades des régions environnantes. Vers 1918-19, s'ajoutèrent quelques tentes des Larusiyyin (fraction Ahl Haydallah) rattachée par l'administration française, comme les Ludekat du reste, aux Ahl Laghzal. Ces deux groupes formeront des entités administratives autonomes à la suite du rationnement des denrées alimentaires décidé en 1940. Les derniers arrivés furent les Awlâd Bu Sba, en migration vers le Sud depuis Marrakech qu'ils avaient quitté au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, une fraction venue d'Akjoujt, les Ahl Bûdde, arriva à Port Étienne dans l'entre-deux guerres.

Les populations en présence à Port Étienne, figées par la politique administrative française, étaient assez hétérogènes. On y trouvait des Français (administrateurs, militaires et entrepreneurs), des troupes de Tirailleurs originaires du Sénégal et du Soudan, ainsi que de nombreux pêcheurs et des commerçants espagnols des Îles Canaries. Parmi les groupes locaux *bidân*, des représentants de plusieurs *qabâ'il* provenant d'assez loin à l'intérieur du pays s'étaient installés dans les environs de Port-Étienne. Zone charnière entre les grands ensembles politiques – Ahl Sahel dont les Awlâd Dlâyem du Río de Oro (litt. Fleuve d'or), Inchiri au Sud-est, émirat du Trarza au Sud, émirat de l'Adrar à l'Est –, elle comptait de grandes fractions des *qabâ'il* religieuses de l'Inchiri et du Trarza, ainsi que des fractions guerrières des Ahl Sahel dont les Awlâd Dlâyem. Leur arrivée dans la zone date du début du XX<sup>e</sup> siècle, à l'exception des Ahl Laghzal (des El-Gra') et des Imragen (tributaires pour l'essentiel des Ahl Barikâllah) qui étaient installés dans la région précédemment.

Le caractère prédominant de tous ces groupes était leur indépendance vis-à-vis des ensembles politiques voisins. Les deux *qabâ'il* dominantes étaient les Awlâd Dlâyem et les Ahl Barikâllah. Les Awlâd Dlâyem – parents des El-Gra' –, étaient affaiblis par les guerres de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle face aux Rgaybat, et furent longtemps « insoumis » au pouvoir colonial espagnol comme français. Ce fut seulement en 1937 que les fractions nomadisant en zone française acceptèrent le « tutorat » de l'administration et devinrent des alliés de la France. Les Ahl Barikâllah – placés dans des relations de protection avec les Awlâd Dlâyem –, possédaient de nombreux puits, ainsi qu'un certain nombre de groupes protégés, dont quelques fractions des Imragen.

Les premières tentes à s'agglomérer autour du noyau urbain européen appartenaient aux El-Gra', Awlâd Dlâyem et Barikâlla. La plupart étaient démunis, avaient perdu leurs troupeaux et vivaient grâce au poisson rejeté par les pêcheurs. Vers 1955, des membres des *qabâ'il* de l'Adrar semblent s'être installés en ville. Ils vivaient du commerce ou travaillaient pour l'entreprise internationale d'extraction du fer, la Miferma, société des mines de fer de Mauritanie créée en 1952, CIMDET 1998 : 28). Dans les premiers temps celle-ci faisait appel à la main-d'œuvre locale qui s'est avérée rapidement insuffisante. Cette politique resta semble-t-il prioritaire jusqu'à la nationalisation de l'entreprise en 1973, mais des travailleurs arrivèrent de toutes les régions mauritaniennes et au-delà. Si les gens en provenance de l'Adrar étaient, au début des années soixante-dix, en proportion beaucoup plus grande que toute autre région y compris le Dakhlet Nouadhibou, toutes les régions y étaient cependant représentées<sup>6</sup>.

Avec le conflit du Sahara occidental auquel participe la Mauritanie de 1975 à 1978, les Ahl Sahel, c'est-à-dire les populations occupant le territoire contesté, furent la guerre. Ils se sédentarisèrent le plus souvent dans les villes, soit sous contrôle marocain (el-Ayoum, Dakhla) soit à l'extérieur de leur

6. D'après les données recueillies par P. Bonte (1972 fl : 10-11), sur les *qabâ'il* présentes à Nouadhibou, en 1971 les groupes *Bidân* habitant à Nouadhibou provenaient de l'Adrar (33 %), de Dakhlet-Nouadhibou (26 %), de l'Assaba (10 %), du Trarza (8 %), du Nord (Ahl Sahel, 8 %), du Tagant (5 %), du Hodh (3 %) et enfin de l'Inchiri (1 %).

territoire, en Algérie (Tindouf) ou en Mauritanie (Zouérate ou Nouadhibou). Suite à ce mouvement, les Awlâd Dlaym et d'autres groupes du Nord, dont les Rgaybat, virent leur nombre grossir à Nouadhibou, accentuant encore la dispersion spatiale des *qabâ'il*. Depuis lors, comme le note Tirera (1986 : 266), Nouadhibou offre le spectacle quelque peu rare de populations nomades attirées par les emplois urbains (dans le domaine de l'exportation du minerai de fer et dans le domaine de la pêche).

### Une société urbaine hétérogène

L'expansion progressive de la société internationale *Miferma* chargée de l'exploitation et de l'exportation du minerai de fer extrait à Zouérate et l'indépendance de la Mauritanie en 1960, modifient grandement une population urbaine jusqu'alors peu nombreuse. Selon les données de Pierre Bonte (1972), en 1963, si la population arabophone *Bidân* est en forte augmentation (2 500 personnes), l'appel de main-d'œuvre dans l'appareil administratif de l'État mauritanien et dans la société minière multinationale profite, grâce à une scolarisation plus importante, aux populations négro-africaines mauritaniennes. Il s'agit pour une part des Haalpulaar, des Soninké et des Wolof mauritaniens (soit environ 2 000 personnes), et d'autre part des ressortissants du Mali et du Sénégal (appartenant souvent aux mêmes communautés ethniques, environ 2 000 personnes). Parmi les étrangers on comptait également des Français (environ 2 000 personnes) et des Espagnols des Canaries (600 personnes). Enfin, de nombreux fonctionnaires mauritaniens - notamment de la police -, venaient d'autres régions du pays ; il s'agissait en fait d'une stratégie employée par le président Mokhtar Ould Daddah - et par tous ses successeurs - dans le but de promouvoir l'idée nationale et pratique de la nation mauritanienne. En 1971, la croissance de la population concernait tous les groupes sauf celui des Français. La population *Bidân* augmenta fortement et passe de 1963 à 1971 de 27,5 % de la population de la ville à 49 %. À cette date, les *qabâ'il* locales représentaient 30 % de la population *Bidân* de Nouadhibou, soit moins de 15 % de la population totale. Parmi la population arabophone, les *Hrâtîn* représentaient un quart du total.

Étant moins nombreux dans le Nord, ils provenaient surtout des régions du Sud de la Mauritanie. Cette importante proportion de *Hrâtîn* originaires du sud dans la population totale de la ville est à mettre au compte d'un comportement ancien de migration vers les centres urbains et orienté initialement vers les villes du Sénégal.

Dès lors les groupes *Bidân* de la région sont largement minoritaires dans la population de la ville, même si plus d'un tiers de ses habitants y sont nés. L'exode rural et la croissance des pôles urbains vont devenir alors un fait général en Mauritanie après la grande sécheresse des années soixante-dix (Voir Tableau 1).

Les villes de Nouakchott et de Nouadhibou enregistrent les taux d'accroissement les plus élevés entre 1977 et 1988 (9,4 % et 8,7 % respectivement). Or ces évolutions s'inscrivent dans un cadre large d'élargissement du milieu urbain en Afrique et dans le monde en général. Les villes mauritaniennes (toute localité d'au moins 5 000 habitants selon les critères

**Tableau 1**

Évolution de la population de Nouakchott et Nouadhibou  
en 1962, 1977, 1988 et 2000

Villes	1962	1977	1988	2000*
Nouadhibou	5 283	22 365	59 198	107 886
Nouakchott	5 807	138 530	393 325	665 000
Total pays	1 097 000	1 338 830	1 864 236	2 660 000

Source : Tirera 1986 : 268 ; ONS 1997 ; CIMDET 1998 ; \* Estimations : U.S. Bureau of the Census, International data base, site Web.

officiels) sont ainsi passées de 17 en 1977 à 23 en 1988 - totalisant 763 915 habitants, soit 41 % de la population totale. Quant à la population nomade, en 1988 elle ne représentait que 1,3 % de la population totale de Dakhlet de Nouadhibou (soit 807 personnes) ; précisons que sur le plan national les nomades représentaient seulement 12 % de la population mauritanienne en 1988 (soit 225 238 personnes, habitant notamment dans l'est du pays) (ONS 1997 : 49-51).

La sécheresse touchant l'ensemble du pays, et au-delà l'ensemble de la zone saharo-sahélienne, les nouveaux citoyens proviennent de toutes les régions et même par-delà les frontières. Les *Bidân* ne sont pas les seuls immigrants, on compte des Mauritaniens de toutes origines - même s'ils sont en bonne part considérés comme étrangers -, de nombreux Sénégalais et des immigrants de toute l'Afrique de l'ouest. Mais après ces années fastes qui permettent à l'activité économique d'absorber l'exode rural, la sécheresse persistera alors qu'entre en crise le secteur économique. Les diverses populations sont mises en concurrence sur un marché du travail déprimé après la fin du commerce avec la ville espagnole de La Güera en 1975, la crise de l'exploitation minière à partir du milieu des années soixante-dix et celle de la pêche à la fin des années quatre-vingt.

### Présences « étrangères » et tensions urbaines

Depuis la création du poste militaire français, les Tirailleurs Sénégalais (*zlatkat*) faisaient partie du paysage urbain. Après les premiers départs des troupes françaises, beaucoup ont intégré la jeune armée mauritanienne créée en 1961. À côté de ces populations négro-africaines mauritanisées, de nombreux Mauritaniens Haalpulaar, Wolof, Soninké ou Bambaram furent employés dans l'administration, la pêche ou la société minière Miferma (devenue *Société Nationale Industrielle et Minière*, SNIM en 1973). La présence sénégalaise, bien qu'ininterrompue, devint assez forte avec l'essor économique des années soixante. Néanmoins, cette présence de diverses populations négro-africaines sera brutalement remise en cause à partir des années quatre-vingt, lorsque les tensions inter-communautaires s'exacerbent un peu partout en Mauritanie et au Sénégal. Rappelons ici, qu'en 1986, deux attentats

eurent lieu à Nouadhibou, révélant l'ampleur des tensions politiques<sup>7</sup>. La répression qui s'ensuit semble assurer le *statu quo*. Pourtant, les Sénégalais qui occupaient toutes sortes de métiers (piroguiers, domestiques, artisans, commerçants) devaient subir très durement les événements de 1989 où un conflit généralisé marqua aussi bien les affaires internes mauritaniennes que ses relations avec le Sénégal. En retour des exactions commises au Sénégal sur les *Bidân* et *Hrâtîn*, les Sénégalais ont été expulsés avec des ressortissants mauritaniens dans un climat d'une extrême violence. Ces divers événements ont nourri un climat tendu à Nouadhibou qui dure jusqu'à présent bien que largement pacifié. Il se réactive cependant depuis l'ouverture démocratique mauritanienne - depuis 1992 - notamment à l'occasion des élections politiques. Cependant, une fois passée la période électorale, les diverses communautés reprennent leur existence ordinaire.

Aujourd'hui la diversité des populations présentes à Nouadhibou perdure, même si c'est avec d'autres populations. Depuis la nationalisation de la Miferma les Européens sont en quantité résiduelle. Depuis 1990, les Canariens qui résidaient à Nouadhibou ont quasiment disparus, même si des relations intenses avec Las Palmas permettent le maintien du Consulat espagnol. En fait, les relations avec les Canariens sont anciennes et proches ; aussi, de nombreux *Bidân* mauritaniens parlent couramment l'espagnol. En outre, avec la multiplication des licences de pêche, de nouveaux venus se sont intégrés dans le paysage de Nouadhibou. Les Russes venus pêcher dans de gigantesques bateaux-usines sont restés un temps au large, revendant à l'occasion matériel ou habillement sur le marché « chep-tchep » pour s'offrir des sorties en ville. Les Sud-Coréens d'abord, rejoints ensuite par les Chinois en 1992 sont venus également nombreux travailler dans le secteur de la pêche. Beaucoup plus discrets, rarement francophones ou arabophones, ils vivent en marge de la société de Nouadhibou, même si au début des années quatre-vingt-dix une grève des équipages asiatiques empêcha la fermeture d'une boîte de nuit à laquelle on accordait le droit de vendre de l'alcool<sup>8</sup>. Les « wing-wings » comme on les appelle parfois, sont perçus comme extrêmement exotiques.

On trouve aussi d'autres populations en délicatesse avec les autorités mauritaniennes : les Sénégalais de retour, piroguiers en nombre, et tous les étrangers originaires de l'Afrique de l'Ouest (Mali et Guinée-Bissao, Gambie, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Cameroun). Célibataires, ils sont venus en quête d'un travail temporaire, en s'appuyant sur leur solidarité nationale, avant de retourner au pays ou de poursuivre la route pour l'Europe. Dans une autre catégorie, les ressortissants du Togo, du Bénin, de Guinée-Konakry sont souvent en famille, stables, héritiers de la situation des employés africains de la Miferma. Les ressortissants maghrébins et arabes sont beaucoup moins nombreux et sont perçus de manière ambivalente.

7. Elles furent revendiquées par le Front de Libération des Africains de Mauritanie (FLAM), dirigé par des Haalpulaars revendiquant la lutte armée pour défendre les intérêts des « Négro-mauritaniens ». Les attentats des 24 et 29 septembre à Nouakchott et des 2 et 10 octobre à Nouadhibou font suite à l'inculpation de 23 de leurs membres (M. Villasante-de Beauvais 1998 : 196).

8. Rappels ici que la vente et la consommation d'alcool sont interdites en Mauritanie, sauf aux étrangers.

Marocains, Algériens et Tunisiens essentiellement, sous contrat de coopération ou entrepreneurs privés, parlent aisément le *basântyya* (arabe mauritanien). Ils sont à la fois proches et objets de méfiance. Du reste, on peut penser que plus que leur présence, c'est une motivation stratégique due à la proximité du territoire contesté de l'ancien Sahara espagnol qui assure l'existence des consulats du Maroc et d'Algérie.

### Perceptions et représentation de Nouadhibou

Dans un pays de tradition nomade, la ville de type moderne constitue un espace nouveau où relations sociales et vie quotidienne sont en gestation. La construction de la citoyenneté en Mauritanie n'est cependant pas identique à celle apparue en Occident. En termes de gestion de l'espace urbain, de séparation entre sphères publiques et privées, etc. Cette construction identitaire se démarque cependant des usages traditionnels et nomades. À ce propos, Villasante-de Beauvais (1996 : 84) note :

« [...] l'acquisition de l'identité citadine se concrétise avant tout par l'adoption des pratiques et des codes culturels, linguistiques, vestimentaires, voire culinaires ou de politesse reconnus, consensuellement, comme étant « citadins », et non pas seulement [...] en vertu de la possession des biens de consommation ou de l'usufruit des infrastructures citadines » (Villasante-de Beauvais).

À vrai dire, les infrastructures citadines apparaissent largement secondaires à Nouadhibou. Les espaces de loisirs par exemple sont presque exclusivement réservés à l'usage des étrangers. La plupart ont d'ailleurs disparu avec la raréfaction des Européens. Ainsi par exemple, alors que trois cinémas existaient à la fin des années soixante à Nouadhibou, le dernier ferma ses portes après 1991. À ce loisir collectif s'est substituée la cassette vidéo et la multiplication des lieux de location. En général, les espaces publics sont désertés au profit des espaces privés. Les lieux publics de sociabilité, restaurants ou cafés sont rares, peu fréquentés par les Mauritaniens et tenus par des étrangers. À la différence de Nouakchott, il n'existe pas à Nouadhibou de lieu de rencontre privé. Seul un salon de thé (« le clair de Lune ») et le très exclusif « Centre de pêche d'Air Afrique » (situé à 14 km de Nouadhibou), depuis peu propriété d'un homme d'affaires mauritanien) remplissent faiblement cette fonction pour les classes aisées. Le lieu d'échanges et de colportage des informations en dehors des marchés et des commerces est un espace servant d'agora face à la maison du Gouverneur (*wali*). Comme dans d'autres villes mauritaniennes, l'essentiel des rencontres se fait dans l'espace protégé des maisons. Des cercles privés (entre autres, de jeu) permettent aux élites sociales de se fréquenter et aux affaires de se conclure. Le « Rotary-Club », de manière plus institutionnelle, remplit la même fonction. Les affaires comme les rencontres ont lieu en privé. Et, de fait, malgré son étendue et ses plus de 100 000 habitants, l'espace urbain de Nouadhibou est une zone de promiscuité ou nul ne peut espérer l'anonymat.

Si ces considérations générales sur l'appréhension de l'urbain peuvent être certainement généralisées à l'ensemble citadin mauritanien, Nouadhibou bénéficie en outre de plusieurs images particulières. Il faut dire qu'à la suite du grand essor économique des années soixante, Nouadhibou a acquis en Mauritanie – et dans tout l'Ouest africain – la réputation d'une ville prospère.



De fait, Nouadhibou a été perçue pendant longtemps comme la ville de la mine et de l'industrie. Ville laborieuse, elle semblait permettre l'émergence d'un prolétariat. On crut même à une ville moderne aux nombreuses infrastructures et aux importantes activités économiques, on crut aussi à une ville saine. Pourtant l'adduction d'eau et toutes les infrastructures de base s'y avèrent défailtantes et la politique sanitaire et sociale pratiquement inexistante. La ville n'a jamais véritablement exploité sa position économique favorable en multipliant les infrastructures urbaines, sociales ou même routières. Par exemple, de 1986 à 1995, aucun nouveau goudron n'a été posé alors que dans le même temps l'agglomération doublait de surface et de population.

Après le boom de la pêche des années quatre-vingt, les Mauritaniens percevaient l'argent comme facile à gagner à Nouadhibou. Les opérations commerciales y sont considérées comme aisées, nul ne pourrait y faire de mauvaises affaires. La plupart des immigrants viennent encore à la recherche de l'Eldorado. Effectivement, selon une enquête menée en 1998 (Voir tableau 2), 81 entreprises et organismes employaient plus de 20 salariés à Nouadhibou, alors que la SNIM, le plus grand employeur de la Mauritanie après la fonction publique, avait 6 000 salariés partagés entre Nouadhibou et Zouérate (25 892 habitants en 1988).

Les habitants de Nouadhibou eux-mêmes revendiquent fièrement pour leur cité le titre de « capitale économique ». Pourtant, les gigantesques quartiers de Kebba, ou bidonvilles, au nord de la ville et la crise générale de l'emploi infirment aujourd'hui cette vision des choses. Industrielle et cosmopolite, elle est également perçue dans le pays comme un facteur de délitement social.

Enfin, Nouadhibou est aussi réputée ouverte sur le monde et l'Europe en particulier. Le quartier de Cansado des années soixante était considéré comme « ville française ». En fait, pour beaucoup de Mauritaniens, Nouadhibou c'est déjà l'Europe. Les relations commerciales intenses avec des villes espagnoles - telles La Güera avant 1975, puis Las Palmas dans les années quatre-vingt quatre-vingt-dix - donnent en effet l'impression d'une grande proximité avec le continent européen. Au point qu'il est fréquent d'entendre dire au Sénégal que de Nouadhibou on voit les lumières de l'Espagne...

De fait, jusqu'en 1973, l'ensemble de la ville était particulièrement cosmopolite. Les uns étaient employés des secteurs de la pêche et du commerce, les autres des industries de Nouadhibou au premier rang desquelles la Miferma. La minorité française, très hiérarchisée suivant le classement interne à l'entreprise internationale, a engendré à Nouadhibou une hiérarchisation allogène, et donc un système de valeurs étranger. Cependant, après la nationalisation de l'entreprise minière, en 1973, les employés étrangers et leurs familles ont graduellement presque tous quitté la ville. Les populations asiatiques arrivées depuis, moins prospères et moins expansives, n'ont pas entretenu le cosmopolitisme relatif de la ville. Aussi l'idée d'une ville cosmopolite, c'est-à-dire influencée significativement par des populations non-nationales, ne me paraît plus exacte. En revanche, Nouadhibou n'appartient pas plus qu'autrefois à l'espace symbolique national mauritanien.

Effectivement, elle est perçue comme une ville isolée, en marge de la Mauritanie réelle. Perdue au bout de sa presqu'île, la cité n'a pas d'arrière pays

**Tableau 2**

Répartition par domaines d'activité des entreprises et organismes qui emploient plus de 20 salariés à Nouadhibou (1998)

Domaine d'activité	Nombre d'entreprises	Entreprises privées	Entreprises publiques
Pêche	30	SIPECO, G SIMAR, SOMAIP SOPECHE, SPA	ENEMP, SMCP
Services	14	AGMACO, PARIMCO, COMEGA	SMCP, PAN
Industrie agro-alimentaire	11	SIPECO, SIMAR, SOMAPECHE	
Industrie de transformation	5	MASAFRAN, SMGI, COMEGA, SPIE	SOMAGAZ
Transport	5	AGMACO, SMCRP	SAMMA, PAN, AIR Mauritanie
Service public	4		OPT, CNSS, Trésor, BCM
Financiers privés	3	BMCI, BNM, GBM	
Éducation	3		2
Énergie	3	SMGI	SOMAGAZ, SONELEC
Génie civil	2	SETOPO, ATP	
Industrie extractive	1		SNIM
Total	81		

Source : CIMDET 1998 : 16.

important. Les *qabâ'il* de la région sont peu nombreuses et minoritaires. L'isolement spatial est de fait assez important et marqué par des frontières naturelles. Ainsi, une large zone de dunes - les cordons dunaires de l'Azeffal et de l'Akchar -, sépare la région du Cap Blanc du reste de la Mauritanie. En conséquence, les liens avec la brousse sont noués pour beaucoup par l'intermédiaire du chemin de fer.

Quelques détails sur les liaisons de transport de la ville peuvent être intéressants pour mesurer son éloignement physique du reste du pays. Ainsi par exemple, pour rejoindre l'axe routier du Nord il faut emprunter le train minéralier sur 460 km. D'autres préféreront la piste sur 500 km en direction du Sud et de la capitale avec un temps de voyage imprévisible. À la saison d'hivernage (juillet-septembre), le train se remplit de ceux qui vont à la *geytma* (récolte de dattes dans les oasis). Ce rapport particulier entretenu avec le train qui raccorde la ville au pays d'origine, lui confère une valeur symbolique. Il

est objet de fierté, « le train le plus long du monde » (plus de 2 km de long). Les plus chanceux utiliseront l'avion pour rejoindre Nouakchott en moins d'une heure, aussi aisément qu'ils se rendront à Casablanca ou à Las Palmas, formalités mises à part<sup>9</sup>. Enfin, il n'existe pas de liaison maritime régulière pour passagers entre Nouadhibou et Nouakchott. Pourtant les habitants de Nouadhibou conservent des liens étroits avec leur lieu d'origine, même si la fréquence varie selon l'éloignement. Beaucoup de migrants chez les *bidân*, plus encore que parmi les autres Mauritanien, ne résident que de manière temporaire à Nouadhibou. Comme le dit Olivier D'Hont (1986 : 160), « plus que des villes, ces centres industriels apparaissent, aux yeux des nomades, comme des pôles d'emplois où les hommes ne font que transiter ».

Établie à l'écart des ensembles politiques traditionnels, isolée, reliée de manière discontinue à toutes les régions du pays, Nouadhibou s'est construite en marge. Néanmoins, la marginalité de la ville n'est pas seulement géographique, elle est aussi sociale. Nouadhibou a acquis la réputation peu enviable d'une ville aux mœurs légères. La présence du port vivant au rythme de l'embarquement et du débarquement des marins, et l'importance de la prostitution qui en résulte – contrôlée majoritairement par des Ghanéens – n'est sûrement pas étrangère à cette représentation. De plus, le déséquilibre démographique entre les sexes fut très net au début des années soixante-dix<sup>10</sup>, et le demeurait encore, mais dans une moindre mesure, en 1988<sup>11</sup>. L'appel de main-d'œuvre des années soixante et la cherté de la vie due à l'importation des produits qui persiste ont en effet découragé l'immigration en famille. Perçue comme ville d'hommes célibataires, elle est considérée comme néfaste à la pérennité du lien matrimonial<sup>12</sup>. Si l'on tient compte du fait de cette perception de « menace pour les liens matrimoniaux », et de la recomposition factuelle de la hiérarchie sociale autour de nouvelles valeurs de consommation, Nouadhibou semble remettre en cause les structures sociales traditionnelles. De ce fait, elle apparaît comme ville de l'étranger proche.

Le sentiment d'« étrangeté » que l'on connaît à Nouadhibou ne paraît guère unique en Mauritanie. De la même façon qu'à Nouakchott (F. Marchi, 1997), on peut dire que la plupart des habitants de Nouadhibou s'y sentent étrangers. Pour certains, il s'agit probablement d'un rapport entretenu par les anciens nomades, ou du moins par les personnes habitées toujours par la culture et l'idéal nomade, vis-à-vis de la ville.

La revalorisation des identités et des solidarités tribales lors des dernières décennies de « démocratisation » ne fait qu'amplifier le phénomène. La « retribalisation », en accentuant les différences au sein des sociétés urbaines, réduit l'émergence d'une identité urbaine commune. Si la citoyenneté et le

9. Selon une source officielle, l'activité de l'aéroport de Nouadhibou de 1990 à 1992 représente 40 % du trafic de celui de Nouakchott, pour 32 % des vols (ONS 1993 : 25).

10. Selon les données de P. Bonte (1972), au début 1970, 65 % de la population était masculine et jusque 74,26 % pour les 20 à 40 ans. En outre 32 % de la population était célibataire et 50 % des hommes mariés vivaient seuls.

11. Selon l'ONS (1993 : 6) 61 % d'hommes en 1988 alors que le sexe ratio national est de 49 %.

12. Une poésie populaire en *bassâniyya* dit : « Si tu te rends avec ta femme à Nouadhibou / ne la considère pas comme la tienne / c'est la femme de ton ami / et celle de ton ennemi » (*bad martu vi l-nwadbibu / la yehtaseb enu martu / biyye mart babibu / u mart elib martu.*)

sentiment d'appartenance à la ville de Nouadhibou existent, ce n'est qu'au second plan, derrière des solidarités de groupes minoritaires.

Le fait que la composition tribale initiale de la ville soit essentiellement de tentes déclassées et/ou démunies, confère sa particularité à la ville. Contrairement à d'autres centres urbains coloniaux (voir l'exemple de Kiffa el Kaedi, Villasante-de Beauvais, 1989, 1996) les *Hrâtin* y ont joué un faible rôle – du fait de leur relative rareté chez le groupe statuaire des 'Arab et dans les tribus du Nord en général. Il n'en reste pas moins que les personnages réputés savants ou saints rechigneront à s'installer dans cette ville et ce en opposition complète avec le mode d'urbanisation ancien : l'exemple de Mu'hammad wull 'Abd-el-Aziz en est symptomatique. Ce *shaykh* qui dirigeait la *qabila* des Ahl Barikâlla, bien que reconnaissant l'Autorité française en s'acquittant de l'impôt, ne mettra jamais les pieds dans la ville de Nouadhibou pour lui préférer son campement nomadisant dans le Tijérit.

Aujourd'hui encore Nouadhibou véhicule pour les *Bidân* cette image de ville industrielle, renforcée par l'essor industriel, sans grandeur intellectuelle (ses habitants ne sont-ils pas parfois qualifiés de « zreg », niais). Et cela alors que l'on s'accorde à penser la citadinité comme source de culture et d'éducation autant que de confort matériel (Villasante-de Beauvais, 1996 : 85). Cette contradiction est peut-être à mettre en rapport avec l'urbanisation initiale de Nouadhibou par des *qabâ'il* arabes et non à l'instar des Ksûr anciens et de la plupart des villes coloniales, créées ou appropriées symboliquement par des Zwaya, réputés lettrés et producteurs de l'essentiel des représentations sociales de la société *Bidân*.

Ville peu intellectuelle, ville laborieuse, ville étrangère, nous l'avons vu. Mais Nouadhibou est surtout vue comme une ville corruptrice. Et ce en deux sens : corruption des valeurs sociales et en particulier du mariage et dans une moindre mesure de l'asabiyya tribale et surtout corruption par une entière soumission au règne de l'argent en rupture avec les valeurs nomades anciennes de détachement vis-à-vis des choses matérielles. Cette image est bien évidemment rejetée par les habitants de Nouadhibou, qui préfèrent mettre en avant l'image de sa modernité.

## Références bibliographiques

- ACLOQUE Benjamin, 1999. « Embarras de l'administration coloniale. La question de l'esclavage au début du XX<sup>e</sup> siècle en Mauritanie », in M. Villasante-de Beauvais (Études réunies par), *Groupes serviles au Sahara. Approche comparative à partir du cas des arabophones de Mauritanie*, Paris, CNRS-Éditions.
- BONTE Pierre, 1972. *L'Industrialisation et les populations nomades du Nord de la Mauritanie : Nouadhibou*, MIFERMA, 8 fasc.
- CIMDET 1998. *Répertoire des Entreprises et Organismes*, vol. 3 : *Nouadhibou*. Centre d'information mauritanien pour le développement économique et technique, Nouakchott, ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.
- D'HONT Olivier, 1986. « Les petites villes de Mauritanie confrontées à la sédentarisation des nomades », dans *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Tours, Cahiers d'URBAMA 16-17 : 153-166.
- GRUVEL et CHUDEAU, 1909. *À travers la Mauritanie occidentale (de Saint-Louis à Port-Étienne)*, Paris, Larose, 2 vol.

- MARCHI Francesca, 1997. « Nous sommes tous étrangers à Nouakchott », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1997.
- MARTIN Capitaine H., 1939. *Les Tribus nomades de l'Ouest et du Nord mauritanien, du Sabara espagnol et du Sud Marocain*, Mémoire du CHEAM 3113, vol. 112.
- MONOD Théodore, 1983. *L'Île d'Arguin (Mauritanie); essai historique*, Lisboa, Centro de estudos de Cartographia Antigua.
- ONS, 1993. *La Mauritanie en chiffres*, Nouakchott, 51 p.
- 1997. *Recensement général de la population et de l'habitat, 1988*. Vol. 4 : *Analyse*, Département des statistiques démographiques et sociales, ministère du Plan.
- TIRERA Khalidou, 1986. « Naissance et développement d'une ville « moyenne » en Mauritanie : Nouadhibou », in *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Tours, Cahiers d'URBAMA, 16-17 : 267-285.
- VILLASANTE-DE BEAUVAIS Mariella, 1989. « La ville de Kiffa, région de l'Assaba à propos des redéfinitions identitaires : Tribalisme, régionalisme et nationalisme en République Islamique de Mauritanie », in *Le Nomade, l'oasis et la ville*, Tours, Cahiers d'URBAMA 20 : 247-270.
- 1996. « Construction et redéfinition identitaires en Mauritanie : la sédentarisation et la citoyenneté à Kiffa, Kaédi et Kurudjel », in *La Citoyenneté en question*, Tours, Cahiers d'URBAMA 29 : 83-95.
  - 1998. *Parenté et politique en Mauritanie. Essai d'anthropologie historique. Le devenir contemporain des Ahl Sidi Mahmûd*, Paris, L'Harmattan.
  - (Études réunies par), sous presse. *Groupes serviles au Sabara. Approche comparative à partir du cas des arabophones de Mauritanie*, Paris, CNRS Éditions.